

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4543 - LUNDI 10 JUILLET 2023

CONGO-KENYA

Dix-huit accords pour renforcer
l'axe Brazzaville-Nairobi

Le Congo et le Kenya ont signé, le 8 juillet à Brazzaville, en présence de leurs chefs d'Etat respectifs, Denis Sassou N'Gusso et William Ruto, des accords, protocoles, mémorandum d'entente et plan d'action en vue de dynamiser leur coopération dans les secteurs de la gestion durable des forêts et du développement durable, du tourisme, du pétrole et du gaz.

En visite officielle de trois jours au Congo où il est arrivé le 7 juillet, le chef de l'Etat kényan a délivré, le même jour, un discours devant le Parlement réuni en Congo. Il a bouclé son séjour à Oyo, dans la Cuvette, où il a mené plusieurs activités en compagnie de son homologue congolais.

Page 16



Les présidents William Ruto et Denis Sassou N'Gusso lors de la conférence de presse

CANCER DE LA PROSTATE

Un problème majeur
de santé publique

Les Prs Régis Franck Moyikoua et Alexis Bolenga Liboko lors des échanges

Le service d'oncologie médicale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville a organisé, le 8 juillet, une journée de réflexion sur le thème « Cancer de

la prostate » en vue de promouvoir la concertation pluridisciplinaire pour une meilleure prise en charge des patients atteints de cette pathologie.

Près de quatre cents nouveaux cas de cancer de la prostate sont diagnostiqués chaque année au Congo au point où cette maladie devient un problème majeur de santé publique.

Page 5

COOPÉRATION

Un appui financier chinois à l'action
sociale et humanitaire

L'ambassade de Chine au Congo vient d'apporter un appui financier au ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire en vue d'aider les victimes des inondations dans la partie septentrionale du pays. L'aide financière, dont le montant n'a pas été révélé au public, s'inscrit dans le cadre du soutien du gouvernement congolais dans les opérations d'assistance humanitaire. « Il s'agit d'un geste de solidarité envers la population en détresse d'un pays ami », a déclaré l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin.

Page 7



Signature des documents entre les deux personnalités

COUPE DU MONDE FÉMININE DE HANDBALL

Le Congo dans un groupe relevé

Les Diables rouges seniors dames du Congo, logées dans le groupe H de la 26e édition de la Coupe du monde de handball prévue du 29 novembre au 17 décembre, au Danemark, auront comme adversaires les Pays-Bas, la République Tchèque et l'Argentine. La sélection congolaise sera face à des habituées de cette compétition au regard de leur palmarès, soit treize participations pour les Pays-Bas sur les vingt-cinq dernières éditions et six pour la République Tchèque.

Page 13



Les Diables rouges seniors dames de handball vont disputer le mondial pour la deuxième fois consécutive après 2021/DR

Éditorial

Inévitable

Page 2

ÉDITORIAL

Inévitable

Si l'on n'y prend garde, les jours prochains, une surenchère pourrait gagner les marchés nationaux au regard de la hausse du prix du carburant à la pompe. Comme souvent, les commerçants évoluant dans les différents secteurs de l'économie formelle et informelle tenteront de répercuter cette augmentation sur leurs produits de vente et ne reviendront pas à la raison si les pouvoirs publics ne mettent pas en place des mécanismes susceptibles de contrôler la situation.

Dans le but de calmer le front social, le gouvernement use de pédagogie. Aussitôt après l'annonce de l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification de l'essence, le Premier ministre a engagé des pourparlers avec les partenaires sociaux. Ces derniers ont salué la démarche du chef du gouvernement et promis de la soutenir car tout bien considéré, la spéculation autour des denrées alimentaires n'épargnera personne.

A l'observation, les répercussions du nouveau prix de l'essence sur le quotidien des Congolais toucheront en premier lieu les transports en commun. Dérégulé depuis des années du fait de la faillite du service public et du libre-arbitre des exploitants privés, le secteur des transports est de ceux pour lesquels toutes les initiatives prises pour tenter de l'assainir ont échoué. Le phénomène dit des « demi-terrains », la facturation abusive de la course en taxi, passée de 700 à 1000 FCFA, caractérisent le rapport marchand entre les usagers et les gestionnaires des bus et taxis privés.

Suivront inévitablement les marchés des aliments de consommation courante. De la marchandise importée à celle produite sur place au pays, les prix vont grimper. Les spéculateurs s'appuieront sur le cours du carburant pour arguer qu'ils n'y sont pour rien. En désespoir de cause, l'usager n'aura pas d'argument pour s'opposer au cours du marché et réduire ses achats de première nécessité.

Les deux pôles des échanges quotidiens mentionnés plus haut ne sont qu'une infime partie de l'ensemble des secteurs guettés par les contrecoups de la revue à la hausse du prix de l'essence. Aussi le gouvernement a-t-il intérêt à trouver rapidement les équilibres nécessaires au maintien de la quiétude sociale. Il devra, en même temps, poursuivre la campagne de sensibilisation de l'opinion nationale au bienfondé des choix opérés sur les prix des hydrocarbures, dans le cadre de ses accords avec les institutions financières internationales.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-IRAN

Un jumelage en vue entre Brazzaville et Téhéran



Le député maire de Brazzaville s'entretenant avec l'ambassadeur d'Iran pour les deux Congo/Adiac

Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a échangé, le 6 juillet, avec l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, Mohamad Javal Shariati, résident en République démocratique du

Congo, sur la possibilité d'une collaboration entre les villes de Brazzaville et de Téhéran.

« Avec le maire de Brazzaville, nous avons échangé sur la diplomatie urbaine dans tous les domaines dans le but de trouver des solutions idoines aux problèmes auxquels les villes de Brazzaville et de Téhéran sont confrontées. Nous avons quelques initiatives à proposer à la mairie de Brazzaville dans divers domaines », a souligné Mohamad Javal Shariati.

Les services que Téhéran veut proposer à Brazzaville portent sur l'assainissement et la gestion environnementale. Une approche qui vise à contribuer à l'assainissement de la ville capitale afin d'en faire une agglomération attrayante où il fait bon vivre.

Précisons que Téhéran, la capitale de l'Iran, est située au Nord du pays et compte plus de 14 millions d'habitants.

Firmin Oyé

« ...Nous avons échangé sur la diplomatie urbaine dans tous les domaines dans le but de trouver des solutions idoines aux problèmes auxquels les villes de Brazzaville et de Téhéran sont confrontées. Nous avons quelques initiatives à proposer à la mairie de Brazzaville dans divers domaines »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Dury Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGRÈS DE L'UDH-YUKI

Gilles Fernand Bassindikila invite les militants à prendre de la hauteur

À l'occasion d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, le 5 juillet, le deuxième vice-président de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki), Gilles Fernand Bassindikila, a demandé aux militants de cette formation politique de prendre de la hauteur par rapport aux insuffisances qui pourront être constatées pendant la tenue du congrès, annoncé pour bientôt.

Le deuxième vice-président de l'UDH-Yuki est revenu sur le menu du congrès, avec notamment la révision des textes fondamentaux dont les statuts et le règlement intérieur. « Il s'agira d'apporter les modifications nécessaires là où il y avait des lacunes, combler des vides juridiques. Secondo, et c'est l'enjeu majeur du congrès, l'élection du successeur du président fondateur de ce parti, Guy-Brice Parfait Kolélas », a indiqué Gilles Fernand Bassindikila.

Le congrès, a-t-il rappelé, c'est l'instance suprême d'un parti où tous les problèmes se règlent et il est souverain dans son ordre du jour. « Donc, on peut même inscrire des points qui n'étaient pas prévus. Même si ces derniers ne peuvent pas être traités à l'occasion, ils pourraient au moins être pris en compte pour un débat dans d'autres instances », a-t-il expliqué.

Il a également parlé de l'après congrès avec la tenue du Conseil national dans les trois



Gilles Fernand Bassindikila

« On ne laissera personne au bord de la route »

mois où sera élaboré le programme quinquennal d'activités, les esquisses du bud-

get et la politique à mener sur la base du projet de celui qui sera élu président natio-

nal du parti. « Il y a beaucoup de choses à faire après le congrès. Le travail va se poursuivre et on aura besoin de toutes les compétences », a-t-il tenu à préciser.

Candidat à la présidence de ce parti, Gilles Fernand Bassindikila a laissé entendre qu'une fois élu, il associera toutes les compétences. « On ne laissera personne au bord de la route », a-t-il d'ores et déjà assuré.

S'agissant de l'exclusion de certains Kolélas de la candidature à la présidence nationale du parti, il a dit n'avoir pas pris part à une quelconque réunion de validation des candidatures. « Il faut que je vous dise qu'en ma qualité de candidat, je ne pouvais pas prendre part à une quelconque réunion de validation des candidatures. Mais qu'à cela ne tienne, il y a des critères d'éligibilité à toutes les fonctions dans nos textes fondamentaux pour ceux qui veulent être député, sénateur, conseiller, comme il y a des critères pour ceux

qui veulent briguer la présidence du parti », a assuré le deuxième vice-président de l'UDH-Yuki.

Enfin, abordant la question des critiques dont fait l'objet ce parti de la part de beaucoup d'autres forces de l'opposition, le qualifiant d'opposition collaboratrice du pouvoir, Gilles Fernand Bassindikila a précisé que l'UDH-Yuki est bien une formation politique de l'opposition mais en respectant les lois établies. « Nous avons dit que nous allons faire l'opposition, mais celle qui respecte les institutions de la République. Et donc, le combat politique que nous menons s'inscrit dans les institutions de la République. Cela veut dire que nous sommes tenus de respecter, en tant que parti politique, les lois de la République et plus particulièrement la loi qui régit le fonctionnement des partis. Il est dit que lorsqu'un parti ne respecte pas ses propres critères, il s'expose à des sanctions », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LE FAIT DU JOUR

Ils n'abdiqueront pas

C'est une certitude : pour rien au monde, les foyers de tensions allumés aux quatre coins de la planète Terre ne sont pas sur le point de s'éteindre. Qu'elles soient le fait de groupuscules isolés portés par la violence gratuite ou qu'elles relèvent des choix politiques et stratégiques des puissances dont dépend le sort des relations internationales, ces zones grises continueront de brûler car tels sont les ressorts au renouvellement desquels elles sont créées, voire entretenues.

Au cœur de ce dispositif de la guerre permanente, pour ne pas dire éternelle, se trouvent bien évidemment les intérêts économiques, la volonté de domination et le refus de voir s'établir des rapports d'égal à égal entre les nations et les peuples. Le postulat présenté ici ne relève pas du pessimisme ambiant, il puise dans l'histoire de l'humanité, dans son destin assumé depuis la nuit des temps : le besoin d'accumuler les richesses chez l'homme est inextinguible.

Quand ce besoin est assouvi, l'homme ambitionne de le décupler, il crée les conditions pour y parvenir parfois par le dialogue, plus souvent par la force. Et de fait, en interrogeant l'histoire des nations, en particulier celles qui revendiquent

un niveau élevé de développement, on observe qu'au moment où elles mettaient en œuvre la conquête des espaces vitaux, la plupart ont eu recours aux intrusions par la force sur les terres qu'elles convoitaient.

Néanmoins, la roue de l'histoire est un rapport de force difficilement maîtrisable. Comme des vases que l'on abonde obstinément, les richesses, prises dans leur dimension globale, débordent aussi quand elles ont accompli leur cycle. L'homme ayant engagé une course effrénée vers le profit, il arrive qu'il ne parvienne pas toujours à en assurer une bonne gestion. Tel est le cas des nations nanties qui voient se dresser devant leur porte celles qu'elles ont délaissées dans cette course à la gagne.

Si hier les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale ont balisé le chemin vers la création de l'Organisation des Nations unies, cadre approprié au dialogue entre les pays et leurs représentants, et que la fameuse « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest muée en coexistence pacifique a installé la tranquillité entre les peuples, la réalité du moment montre que la fin de ces accommodations, dont le point culminant a été la chute du Mur de Berlin en 1989, a jeté l'humanité dans le trou noir de l'incertitude.

Regardons comment ressuscitent les haines entre les Etats ou groupes d'Etats. Comme les précédents conflits dévastateurs du siècle dernier, les déchirements partent du Vieux continent pour alimenter par effet domino les autres quartiers du vaste monde. Et l'on observe les puissances en vue se projeter dans des exercices militaires coûteux dans le but globalement d'avertir qu'elles sont prêtes à en découdre à tout moment.

De ce fait, les lourdes dépenses engagées dans l'accentuation des rhétoriques guerrières ne laissent aucune chance à la création des conditions pour sortir la population de la précarité. Car cette calamité existentielle n'est pas l'apanage des seuls pays dits sous-développés minés, il est vrai là aussi, par des expériences pas toujours réussies en termes de régulation du peu ou du petit mieux qu'ils trouvent.

La précarité touche tous les pays du monde aujourd'hui. Il n'est pas lieu d'étaler des statistiques pour montrer que du Nord au Sud, d'Est à l'Ouest, des plus petites aux plus grandes nations, le défi de servir le grand nombre vivant dans le besoin est une réalité partagée. Ce n'est peut-être pas pour rien que partout, quand les résultats se font attendre, un incident quelconque au

mauvais moment, qu'il soit de nature à ôter la vie à une ou à plusieurs personnes dans des circonstances jugées troubles, suffit à déboucher sur un enchaînement de violences inouïes.

Dans le fond, rien ne semble ouvrir les yeux des décideurs sur l'impérieux devoir qui leur incombe de ne pas précipiter les Etats vers l'abîme. Sur le pied de guerre, les « grands » perpétuent la rivalité qui les tient et ne sont pas prêts d'abdiquer. On peut penser qu'ils n'iront pas seuls aux futures confrontations ; de gré ou de force, ils y embarqueront les plus faibles en exacerbant au besoin les litiges latents ou apparents qui opposent ces derniers.

A moins que faute de mieux les « petits » n'aient pour seul recours qu'inciter au retour à la table du dialogue. Ils devront alors faire preuve de courage, accepter d'être privés d'un certain nombre de privilèges si la contrepartie à leur refus poli de « collaborer » devait être une succession de lourdes sanctions. Pour cette résistance à venir, les plus faibles pourraient avoir pour allié la clameur réseau-socialo universelle en espérant qu'elle parvienne à émousser la robuste épée de la rétorsion maniée par les puissants.

Gankama N'Siah

EMPLOYABILITÉ

Un projet destiné à former 400 jeunes vulnérables

La deuxième phase de Vet Tooblox a officiellement été lancée, le 7 juillet, à Brazzaville, avec son dispositif visant à renforcer l'adéquation entre la formation et l'emploi. Financé par l'Union européenne (UE) à hauteur d'un million d'euros, environ 650 millions FCFA, ce nouveau projet va initier des jeunes aux métiers du bois, de la maintenance et l'écotourisme.



Le lancement de la deuxième phase du volet national de Vet Toolbox s'inscrit dans le cadre du partenariat UE-Congo pour la période 2021-2027 permettant à l'UE d'appuyer les efforts du gouvernement congolais en matière de diversification économique. En témoigne le choix des trois secteurs (le bois, la maintenance industrielle et l'écotourisme) qui figurent parmi les six axes prioritaires du Plan national de développement 2022-2026.

Le développement de ces sec-

teurs, d'après Jacob Haushofer, le chef d'équipe économie et ressources naturelles auprès de l'ambassade de l'UE au Congo, dépend de la disponibilité de compétences et de capacités particulières que les entreprises locales ont du mal à trouver. Au cours des deux prochaines années, Vet Toolbox contribuera à la formation et l'insertion de 400 jeunes, dont 150 dans la filière bois, 200 dans la maintenance industrielle et 50 autres dans l'écotourisme.

« Le projet a permis d'obtenir les premiers résultats suite au démarrage des activités sur le terrain en septembre 2022. L'événement d'aujourd'hui est aussi l'occasion de mettre ces résultats en valeur. Actuellement, le projet a environ 200 jeunes en formation type dual avec un ratio d'environ 25% de temps de formation théorique au sein d'un centre et 75% de pratique au sein d'entreprises partenaires. Il sera lancé d'ici à la fin de l'année un cadre de concertation entre le sec-

teur privé et le public pour créer un dialogue », a indiqué Jacob Haushofer.

En effet, le gouvernement et ses partenaires de l'UE comptent déployer un autre projet similaire « Mosala », en vue de consolider les résultats de Vet Toolbox. L'objectif global du projet Vet Toolbox, a précisé Jean Gaga, le chef de projet capital humain à Expertise France, est non seulement de renforcer le dialogue public privé sur le développement des compétences axées sur l'emploi,

l'enseignement et la formation, mais également d'accompagner les parties prenantes que sont les établissements de formation et les entreprises à dispenser des formations de qualité, y compris à capitaliser les bonnes pratiques.

La réalisation de ce projet a mobilisé plusieurs partenaires parmi lesquels Expertise France chargée de la coordination générale ; Uni Congo et la Chambre de commerce de Pointe-Noire ; le Fonds national pour l'employabilité et l'apprentissage ; le réseau des centres publics de formation et d'apprentissage ainsi que le ministère de tutelle. « Nous pensons que cette démarche permettra de consolider le marché de l'emploi. Il nous faut le maximum de synergies pour comprendre et orienter les actions de terrain », a insisté Charles Makaya, le directeur de cabinet du ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE










L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CANCER DE LA PROSTATE

La prise en charge des patients s'impose

Le service d'oncologie médicale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) a organisé, le 8 juillet, dans son enceinte, un temps de partage sur le thème « Cancer de la prostate ». L'objectif étant de promouvoir la concertation pluridisciplinaire pour une meilleure prise en charge des patients atteints de cette pathologie au Congo.

Problème majeur de santé publique et premier cancer chez l'homme, au Congo, c'est près de quatre cents nouveaux cas de cancer de la prostate diagnostiqués tous les ans. Pour ce premier séminaire de cancérologie médicale initié au CHU-B, cinq intervenants se sont succédé en vue de décortiquer différents aspects liés au thème principal. Le premier paneliste, le Pr Régis Franck Moyikoua, s'est appesanti sur le diagnostic radiologique du cancer de la prostate. D'autant plus que cette maladie ne provoque pas de symptômes au début de son évolution, cette étape très importante, a-t-il indiqué, permet d'identifier les zones suspectes qui seront, ensuite, biopsiées de façon plus spécifique.

Comme le diagnostic radiologique, le diagnostic histologique occupe une place très importante, a noté le Dr Fabien Mouamba, pathologiste. En effet, ce processus regorge un ensemble de procédés utiles pour affirmer l'existence d'un cancer de la prostate et ses attributs. L'avantage d'un diagnostic pré-



Les Prs Régis Franck Moyikoua et Alexis Bolenga Liboko lors des échanges/Adiac

coce et bien fait est qu'il offre un taux élevé de guérison. Au terme des deux présentations sur le diagnostic de la pathologie, le Pr Brice Nkoua-Epala a exposé sur le sous-thème « Radiothérapie du cancer de la prostate ». En termes de prise en charge, le Pr Alexis Bolenga Liboko et le Dr Eliane Ndounga ont respectivement édifié l'assistance sur le traitement médical du cancer de la prostate hormono-sensible ainsi que le

traitement médical du cancer de la prostate résistant à la castration.

« Le but de cette rencontre est d'essayer de ramener tous ceux qui gravitent autour de la pathologie cancéreuse à travailler de commun accord et à avoir des procédures bien établies pour ne pas qu'il y ait une errance diagnostique, ni moins thérapeutique. Tout ceci concourt au bien du malade pour une prise en charge

optimale et adéquate », a souligné le Pr Alexis Bolenga Liboko, oncologue médical au CHU-B. A en croire ses propos, la prise en charge des cancers obéit à la loi de la synergie pour être beaucoup plus efficace. « Lorsqu'un traitement de cancer est mal fait dès le départ avec une mauvaise indication, il n'existe pas de traitement secondaire pour rattraper l'autre. Et donc, pour harmoniser la prise en charge,

il nous faut être en collaboration », a-t-il rappelé.

De même que la séance de présentation, le temps d'échange s'est avéré également très capital pour l'assistance composée, entre autres, des urologues, radiologues, radiothérapeutes, oncologues et des médecins faisant office des soins palliatifs. Certains en ont profité pour manifester leurs doléances par rapport à des lacunes liées à l'exercice de leur profession au sein du service de cancérologie médicale. Pour le comité d'organisation, c'est une grande satisfaction car en parallèle de toucher les questions de fond liées au cancer de la prostate, ces échanges ont permis également de récolter les préoccupations des uns et des autres en vue d'améliorer les conditions de travail des professionnels de santé au service de cancérologie.

Le service d'oncologie du CHU-B entend pérenniser cette initiative, soit une rencontre tous les mois ou tous les deux mois.

Merveille Jessica Atipo

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE JUVÉNILE

Les pouvoirs publics forment un front commun

Le ministre en charge de la Justice et des Droits humains, Ange Aimé Wilfrid Bininga, a reçu en audience, le 6 juillet à Brazzaville, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la jeunesse, Michrist Kaba Mboko.

Les deux personnalités ont évoqué aussi bien la nécessité pour le Congo de créer des écoles de formation des huissiers et notaires que des questions liées à la délinquance juvénile, notamment en milieu urbain et scolaire.

Répondant à la presse à la fin des entretiens, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la jeunesse s'est dit satisfait de la disponibilité du ministre de travailler avec sa structure, dans le cadre de la lutte contre la délinquance juvénile.

En effet, la lutte contre ce fléau est devenue de nos jours au Congo l'une des préoccupations de l'exécutif. Les différents départements publics se coalisent pour la mener de front. C'est ainsi qu'aussitôt installé dans



Le ministre de la Justice et la délégation du Conseil consultatif de la jeunesse/Adiac

ses fonctions, le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse avait été reçu, en novembre 2022, par le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile,

Adolphe Mbou Maba. Cette occasion avait permis à Michrist Kaba Mboko de saluer le travail qui a été fait jusque-là dans ce cadre et témoigner la disponibilité de sa structure à œuvrer au côté du Haut-commissa-

riat à la Justice restaurative pour pouvoir faire reculer la violence en milieu juvénile. Cette rencontre entre Adolphe Mbou Maba et Michrist Kaba Mboko leur avait permis d'étudier les axes prioritaires qui devraient être ex-

plorés dans les jours à venir pour renforcer davantage la lutte contre ce fléau qui a pris des proportions inquiétantes ces dix dernières années au niveau des grandes agglomérations du Congo.

Roger Ngombé



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

COOPÉRATION

La Chine apporte son appui à l'action sociale et humanitaire

L'ambassade de Chine au Congo a mis à la disposition du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire un chèque dont le montant n'a pas été révélé, pour venir en aide aux victimes des inondations.

Bien que le Congo en cette période soit en pleine saison sèche, certaines de ses localités de la zone septentrionale sont déjà dans l'eau à cause des inondations qui commencent à prendre progressivement de l'ampleur. C'est le cas du district d'Epena, dans le département de la Likouala. Le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire s'active avec l'appui des partenaires pour venir en aide aux ménages touchés.

Ainsi, l'aide financière apportée par la Chine servira à appuyer les opérations d'assistance humanitaire. « *Il s'agit d'un geste de solidarité envers la population en détresse d'un pays ami, le Congo* », a déclaré l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, après avoir co-signé les docu-



Les deux personnalités brandissant les documents relatifs au don de la Chine/Adiac

ments relatifs à ce don avec la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action

humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, le 7 juillet, à Brazzaville.

Pour sa part, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire a salué

« L'importance d'une aide n'est pas liée à la quantité ou au montant. Un don n'est pas petit à partir du moment où il sert à quelqu'un ou à quelque chose, il est important »

partir du moment où il sert à quelqu'un ou à quelque chose, il est important », a fait savoir la ministre. Elle a précisé que le don financier de la Chine est une contribution supplémentaire aux efforts que fournit le gouvernement en faveur des sinistrés des catastrophes naturelles. Il convient de souligner que depuis plusieurs années, les inondations affectent la population qui vit, entre autres, le long des affluents du fleuve-Congo, beaucoup plus dans la zone septentrionale du pays. Une des conséquences des changements climatiques.

En décembre 2022, lors de la mise en route des convois humanitaires, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, indiquait que les réflexions sont menées et des solutions envisagées pour résoudre le problème de façon durable. En attendant donc l'aboutissement du plan de contingence visant, entre autres, à améliorer le cadre de vie, il est question pour le gouvernement et ses partenaires, dont la Chine, de rendre l'assistance humanitaire permanente et régulière.

Rominique Makaya

NIGER

L'UE renforce son aide militaire

Le chef de la diplomatie européenne a rappelé l'existence des «missions militaires au Niger pour soutenir la formation des effectifs», renforcer l'appui militaire dans le pays pour combattre les groupes djihadistes.

Dans sa lutte contre les djihadistes, le Niger bénéficie du soutien de plusieurs pays occidentaux dont la France et les Etats-Unis. L'Union européenne (UE) renforcera son appui militaire au Niger pour combattre les groupes djihadistes, notamment dans les zones proches du Mali et du Burkina Faso, a annoncé le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. Le Niger «sera le premier pays africain» à bénéficier d'une aide européenne afin de doter ses forces en «équipements à caractère létal», principalement des «munitions sophistiquées pour hélicoptères de combats», a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse à Niamey, la capitale du Niger.

Sur la «centaine de millions d'euros d'aide destinée à la sécurité du pays, cinq millions sont destinés à l'achat des munitions de combats et proviendront du Fonds de la facilité européenne pour la paix, dont bénéficie déjà

l'Ukraine», a-t-il précisé. Il a rappelé l'existence des «missions (militaires) au Niger pour soutenir la formation des effectifs, le maillage territorial, la construction de casernes». Selon Josep Borrell, l'UE «soutient» le Niger pour son «agenda de consolidation démocratique (...), la bonne gouvernance», ainsi que «la grande capacité» de son armée «à faire face à l'insécurité». Il a insisté sur le rôle «stabilisateur» du Niger «au milieu d'une région vulnérable très instable».

Le Sahel, une zone stratégique

Au Sahel, le Mali et le Burkina Faso sont dirigés par des militaires arrivés au pouvoir par un coup d'Etat - respectivement Assimi Goïta et Ibrahim Traoré -, et sont en proie à des violences djihadistes récurrentes. Josep Borrell a dit «regretter énormément» la décision du gouvernement malien demandant et «le retrait de la Minusma» sur son

territoire, inquiet d'une augmentation de l'«insécurité» et du développement du «terrorisme». «*On se retire du Mali, on diminue nos activités au Mali et on lance une nouvelle mission de partenariat au Niger*», a-t-il assuré. Il s'est également entretenu avec le président nigérien Mohamed Bazoum, avant de se rendre à Agadez dans le Nord pour visiter «des projets d'aide à la sécurité», financés par l'UE. Le Niger est confronté sur six de ses sept frontières à des bandits armés ou des groupes djihadistes, comme le Nigérien Boko Haram dans l'Est et d'autres groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique grand Sahara dans l'Ouest. Dans sa lutte contre les djihadistes, le Niger bénéficie du soutien de plusieurs pays occidentaux dont la France et les Etats-Unis, qui y ont des bases militaires. Quelque 1500 soldats français sont présents dans le pays.

Noël Ndong

l'initiative de la Chine qui, en réalité, est une réponse à une des requêtes de ce département ministériel pour préparer l'assistance aux victimes des inondations au Nord Congo. « *L'importance d'une aide n'est pas liée à la quantité ou au montant. Un don n'est pas petit à*

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Maroc et l'Allemagne entendent mener des actions coordonnées

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains de l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue allemand, Annalena Baerbock, ont émis, le 6 juillet, lors d'une rencontre à Berlin, le vœu de coaliser leurs efforts dans le combat contre les changements climatiques.

Dans leur entrevue, les deux personnalités ont évoqué essentiellement la problématique du réchauffement climatique, notamment des actions coordonnées à mener pour tenter d'apporter à leur manière la solution à ce fléau planétaire.

Déjà modèles en matière de lutte contre les changements climatiques, l'Allemagne et le Maroc veulent échanger leurs expériences dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre, un domaine dans lequel le Royaume du Maroc excelle dans sa région. Dans cette lancée, le pays a mis en place d'importants projets, parmi lesquels la construction de la centrale solaire Noor qui dessert 1,3 million de personnes en énergie électrique propre. Dans les échanges, la ministre des Affaires étrangères allemande, Annalena Baerbock, a salué le partenariat conclu avec le Royaume du Maroc en matière de transition énergétique, ajoutant que les deux pays tiennent à travailler ensemble dans des projets portant sur les énergies renouvelables.

La Rédaction

OFFRE D'EMPLOI

Poste : Directeur de ressources humaines

Exigences :

1-Diplôme : Licence +

2-Age : 30 ans - 40 ans

3-Sexe : non exigé

4-Langues requises : maîtriser bien le français, pouvoir communiquer par l'anglais

5- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les ressources humaines en particulier dans le domaine de recrutement, de gestion du personnel et de

résolution des conflits du travail

6-Connaitre bien la législation et la réglementation locales du travail, maîtriser des règles et des procédures spécifiques de la sécurité sociale, des soins médicaux, des impôts de salaires que le gouvernement impose, ainsi qu'avoir de l'expérience professionnelle y relative

7-Expérience de la résolution des conflits du travail dans le local

8-Etre Honnête et franc et avoir une expérience professionnelle fiable et traçable

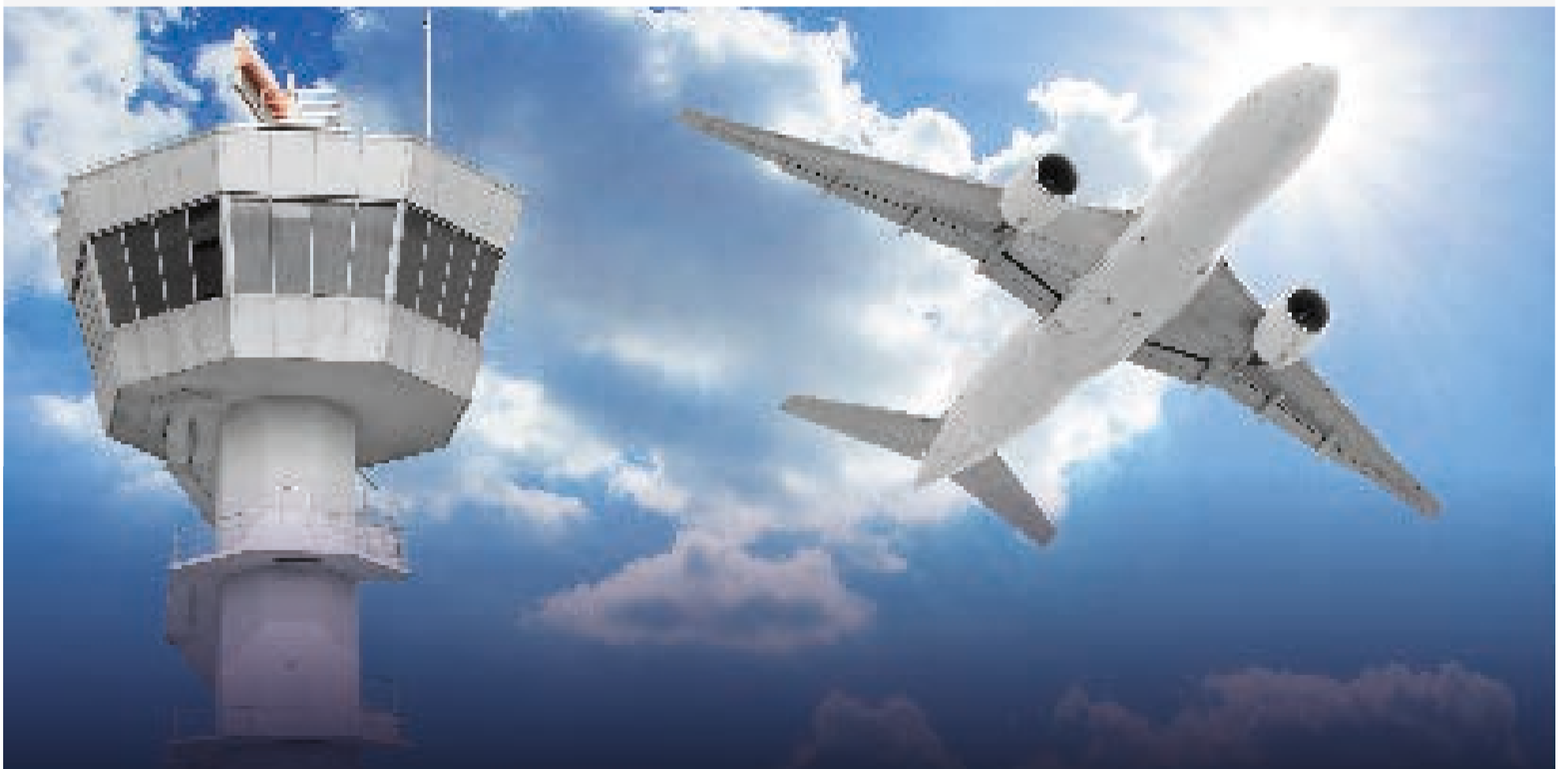
Pour en savoir plus ; coordonnées : 242 05 550 30 42



AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR



INSTANCES STATUTAIRES 2023



**SOUS LE PATRONAGE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
ANATOLE COLLINET MAKOSSO**
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

DU 17 AU 21 JUILLET 2023
**AU CENTRE INTERNATIONAL
DE CONFERENCE DE KINTELE
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO.**

COOPÉRATION

Les Etats-Unis reitèrent leur engagement au Congo

L'ambassadeur des États-Unis au Congo, Eugene S. Young, a organisé, le 6 juillet, à Brazzaville, une cérémonie marquant le 247^e anniversaire de l'indépendance de son pays. L'occasion lui a permis de rappeler les liens d'amitié et de coopération que les deux pays entretiennent.

Dans son discours prononcé en présence du ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse Silou, représentant le gouvernement, et autres invités de marque, l'ambassadeur des Etats-Unis a salué « l'engagement » de son pays au travers des ambassades installées en Afrique en général et au Congo en particulier.

En effet, le partenariat entre les Etats-Unis et l'Afrique, bien que dirigé depuis la Maison Blanche, commence, selon lui, par les ambassades qui existent dans pratiquement tous les pays africains. « En République du Congo, cet engagement est matérialisé par notre équipe au sein de l'ambassade. Les ambassadeurs comme moi essaient souvent de s'attribuer le mérite de tout. Mais le travail que nous faisons au Congo, dans la mise en œuvre de la vision du président Biden, se réalise grâce à notre proposition », a expliqué Eugene S. Young.

« Plus de trois cents employés congolais et américains à l'ambassade à Brazzaville ainsi que nos collègues de



Eugene S. Young délivrant son message / Adiac

Kinshasa qui viennent souvent travailler ici apportent une contribution importante au partenariat américano-congolais. L'Amérique et la République du Congo partagent tant de choses : une histoire commune, un présent avec des objectifs communs pour notre avenir col-

lectif », a précisé le diplomate américain.

En outre, il a souligné l'engagement du président Joe Biden envers le continent africain, appuyé par la vice-présidente Harris, le secrétaire d'Etat Blinken; l'ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, Thomas Greenfield; l'administrateur de l'Usaid,

Samantha Power; et le secrétaire à la Défense, Lloyd Austin.

Rappelons que lors du sommet Etats-Unis/Afrique en 2022, le président américain, Joe Biden, avait plaidé pour forger un « partenariat » avec l'Afrique, « clé du succès » pour le monde. Prenant la parole à son tour, le ministre d'Etat, ministre du

Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse Silou, a mis en avant les « bonnes relations d'amitié et de coopération exemplaire » qui lient le Congo et les Etats-Unis sur la base du respect mutuel et de la fraternité, ainsi que « la grande estime réciproque qui caractérise les rapports entre » les « deux chefs d'Etat ».

En outre, il a réitéré « la détermination du gouvernement congolais à œuvrer de concert avec l'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville et le gouvernement américain pour la consolidation de ces liens d'amitié et de coopération bilatérale dans tous les domaines, sur la base des principes de démocratie et des valeurs d'ouverture, de dialogue, de paix et de rapprochement entre les peuples ».

Commémorée officiellement le 4 juillet, la fête nationale des Etats-Unis, connue sous le nom de Jour de l'indépendance, célèbre l'adoption de la Déclaration de l'indépendance en 1776, marquant la séparation des colonies américaines de la domination britannique.

Yvette Reine Nzaba

SOMMET DE PARIS SUR LE CLIMAT

Esquisse d'un bilan

Le sommet qui s'est tenu du 22 au 23 juin dernier, à Paris, à l'initiative du président Emmanuel Macron, aura connu quelques avancées en faveur des pays pauvres, mais il faut attendre leur concrétisation. Toutefois, il n'a pas été le « Big Bang » espéré pour réorienter le système financier mondial au service du climat.

La capitale française venait d'accueillir une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, pour un sommet censé concrétiser des idées nées à la COP 27, en Egypte, avant la COP 28 aux Emirats arabes unis à la fin de cette année. En clôture de ce sommet de Paris, Emmanuel Macron s'est félicité d'un « consensus complet » pour « réformer en profondeur » le système financier mondial. La rencontre s'est achevée par une série de petits pas, sans la grande déclaration commune espérée par l'Elysée. Au Palais Brongniart, ancien siège de la Bourse de Paris, quelques annonces ont été faites. C'est le cas de la Banque mondiale qui prévoit d'intégrer à ses accords avec les pays les plus vulnérables une nouvelle clause de suspension du paiement de la

dette en cas de catastrophe. « C'est une bonne journée, car presque tout le monde a accepté la validité des clauses de catastrophe naturelle », a déclaré la Première ministre de la Barbade, Mia Mottley.

Pour le réseau international d'organisations non gouvernementales Climate Action Network, c'est un sommet « qui

estime qu'« on ne peut pas demander aux dirigeants de se mobiliser et en même temps totalement condamner » le sommet en cours. « Ce qui est clair, c'est que ce sommet ne va mener à aucune prise de décisions contraignantes et fortes », a-t-elle ajouté. Emmanuel Macron s'est montré favorable à une taxe internatio-

loin de faire consensus. « Si la Chine, les États-Unis et plusieurs pays européens clés qui ont aussi des grandes entreprises impliquées ne nous suivent pas, alors vous mettez une taxe en place mais elle n'a pas d'effet », a déploré le président français.

Son homologue brésilien, Lula, a quant à lui déploré à la fois

tionales : « Celui qui est riche est toujours riche et celui qui est pauvre est toujours pauvre ». Par contre, les pays riches vont payer le Sénégal pour l'aider à se débarrasser du fioul lourd dans son énergie, alors que la Zambie verra sa dette allégée. Le Fonds monétaire international va pour sa part augmenter à 100 milliards de dollars ses financements pour les pays pauvres. Harjeet Singh du Climate Action Network a cependant regretté que les ambitions du sommet reposent « trop sur les investissements privés et assignent un rôle démesuré aux banques multilatérales de développement ». « C'est ignorer le rôle pivot que les finances publiques doivent jouer », selon lui.

Noël Ndong

« Si la Chine, les États-Unis et plusieurs pays européens clés qui ont aussi des grandes entreprises impliquées ne nous suivent pas, alors vous mettez une taxe en place mais elle n'a pas d'effet »

a fait du neuf avec du vieux », critiquant l'idée d'une possible suspension des remboursements plutôt « qu'une annulation complète de la dette ». Soraya Fettih, porte-parole de l'association écologiste 350.org,

nale sur le transport maritime « parce que c'est un secteur qui n'est pas taxé », et il voudrait voir cette question avancer lors d'une prochaine réunion de l'Organisation maritime internationale. Mais elle semble

l'inertie de la communauté internationale en matière de lutte contre le changement climatique et de réduction des inégalités, et le protectionnisme des occidentaux, critiquant les institutions financières interna-



Parc National d'Odzala-Kokoua Lossi
Unité de Gestion www.africanparks.org

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du Poste : Analyste, Point focal "droits humains"

Localisation du poste : Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et sa périphérie

Type de Contrat : 1 an avec possibilité de reconduction

Salaire : conformément à la grille de salaire interne

Responsable hiérarchique

Rapporte à : Chef de l'Unité d'Analystes du PNOK

: Chef de l'Unité d'Analystes du PNOK, Direction du Parc et Regional Safeguards Manager APN

Lieu d'affectation : Mbomo, Quartier Général du parc, département De la Cuvette Ouest

1. Contexte

African Parks Network (APN) est une organisation Sud-africaine à but non-lucratif, fondée en 2000, en réponse au déclin de nombreuses aires protégées et de la biodiversité. Aujourd'hui, APN est responsable de la gestion de 22 Parcs, répartis dans 12 pays africains.

En 2010, le Gouvernement du Congo et APN signaient un accord de Partenariat Public-Privé (PPP) de 25 ans, renouvelé en 2020, afin d'appuyer la gestion durable du Parc National Odzala-Kokoua (PNOK) et du Sanctuaire de Gorilles de Lossi (SGL). Créé en 2001, le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), couvre une superficie de 1.354.600 hectares. Il comprend plus de 100 clairières, accueille de nombreuses espèces protégées et permet la subsistance des populations des 12 000 personnes localisés dans sa périphérie proche.

2. Objet

African Parks recherche un analyste - point focal "droits humains". Il/Elle intégrera l'équipe de l'Unité d'Analyse du parc, et sera formé/e en tant qu'Analyste. L'Analyste Point focal Droits Humains travaille en cohérence avec les Procédures Opérationnelles Standardisées African Parks.

Description des tâches :

-Identifier et analyser les facteurs de risques et les conflits en matière de droits humains, dans le cadre des activités du parc, et assurer la production de rapports analytiques en temps voulu ;

-Traiter les informations relatives aux menaces et autres activités illégales dans et autour du parc et effectuer les briefings et la production des rapports analytiques ;

-Concevoir et mettre en œuvre la formation continue et le renforcement de compétences des écogardes du PNOK, en matière de droits humains dans la conservation, ainsi que du staff, conformément aux SOPs et en collaboration avec les départements concernés ;

-Evaluer l'effectivité du Mécanisme de Gestion des Plaintes, et procéder à des ajustements, avec les départements concernés ;

-Centraliser et assurer le traitement et la clôture des plaintes liées aux activités de gestion du parc, ou des partenaires du parc : classification, collecte d'information, investigation, analyse d'enquête, et suivi des mesures correctives et/ou préventives auprès de la Direction du Parc ;

-Assurer la communication et la collaboration avec les représentants des autorités locales administratives et traditionnelles, les agences nationales et internationales, les autorités judiciaires, les acteurs de conservation et des droits humains ;

-Coordonner les actions opérationnelles avec le département chargé de l'application de la loi et avec les autorités judiciaires ;

-Appuyer les départements Développement Communautaire et Opérations, dans le cadre de la mise en œuvre des activités pouvant affecter les terres, territoires et ressources des communautés environnantes ;

-S'assurer du niveau suffisant de compréhension et de respect des aspects droits humains par les départements et les partenaires extérieurs ;

-Assurer toute autre tâche demandée par la hiérarchie dans le cadre du service.

Profil recherché

- 1.Éducation : Diplôme niveau universitaire ;
- 2.Doit parler Français, Lingala, Mboko, Mbeti, Kouélé, une bonne maîtrise de l'anglais est un plus ;
- 3.Au moins 3 ans d'expérience de travail ;

Compétences et expérience souhaitées :

4. Expérience dans le domaine de la conservation, foresterie, RSE, humanitaire ou judiciaire ;
5. Connaissance du Système d'Information Géographique est un plus ;
6. Excellente capacité rédactionnelle en français ;
7. Excellente capacité de communication orale ;
8. Excellente maîtrise des logiciels de traitement de textes et de données Word, Excel et Powerpoint ainsi que l'outil de messagerie Outlook ;
9. Capacité à établir des relations de travail efficaces avec des personnes d'âge, de sexe et d'appartenance ethnique divers ;
10. Pensée critique forte et capacité à travailler calmement et rapidement sous pression ;
11. Excellente capacité à travailler en autonomie ;
12. Etre polyvalent et proactif ;
13. Sens de la discrétion.

Comment postuler :

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation à rh.odzala@africanparks.org avec une copie à : pnokl@africanparks.org au plus tard le 30 juillet 2023.

Nous encourageons vivement les candidatures féminines.

Si vous n'avez pas de réponse de notre part dans les 2 semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)



AMI N° 80-/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un Consultant international en passation des marchés du PRODIVAC

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD
2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un consultant international en passation des marchés.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement, entre autres : (1) apporter l'appui nécessaire pour une bonne gestion du projet PRODIVAC ; (2) s'assurer que le projet PRODIVAC réalise une bonne performance, à travers un traitement diligent des dossiers d'acquisition, de demande de décaissement et un reporting dans les délais requis ;

(3) apporter une contribution technique à la préparation des documents techniques du projet, en mettant particulièrement l'accent sur les treize (13) dossiers prioritaires identifiés lors de la mission de Dialogue ; (4) entreprendre et mener les missions de terrain afin d'identifier, de préparer, d'évaluer et/ou superviser la mise en œuvre et le suivi du projet, (5) assurer le suivi des procédures de passation de marchés, de décaissement et d'établissement de rapports pour s'assurer qu'elles respectent les règles et procédures de la Banque ; (6) élaborer les termes de référence, sélectionner les consultants pour les missions et superviser les aspects techniques de leur travail ; (7) assister la Cellule d'exécution du projet dans la préparation des dossiers d'acquisition et des demandes de décaissements ; (8) s'assurer du recrutement des bureaux d'audit des comptes des Projets et de la soumission des

rapports d'audit dans les délais ; (9) Participer aux missions de supervision, à la revue à mi-parcours ou de clôture du projet ; (10) Contribuer à la planification de l'ensemble des activités de passation de marchés du projet PRODIVAC conformément au rapport d'évaluation du projet et aux dispositions de l'Accord de prêt et du Protocole d'accord de don ; (11) définir et mettre en place des principes et méthodes pour la conduite et le suivi de l'ensemble des activités d'acquisition, en liaison avec les partenaires et parties concernées ; (12) assurer la mise en œuvre et le suivi du plan de passation des marchés, et du respect du calendrier établi

2. La durée du contrat est de douze (12) mois. Les modalités de rémunération sont à discuter en séance de négociations du contrat. Le consultant en passation des marchés travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, en participant aux différentes missions de terrain organisées par le Projet.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et/ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 juillet 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°007/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL EN PASSATION DES MARCHES », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC
Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
Secteur Hôpital Gomez, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 568 01 12 / 06 612 76 84
E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 07 juillet 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC, p.i

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

DIPLOMATIE

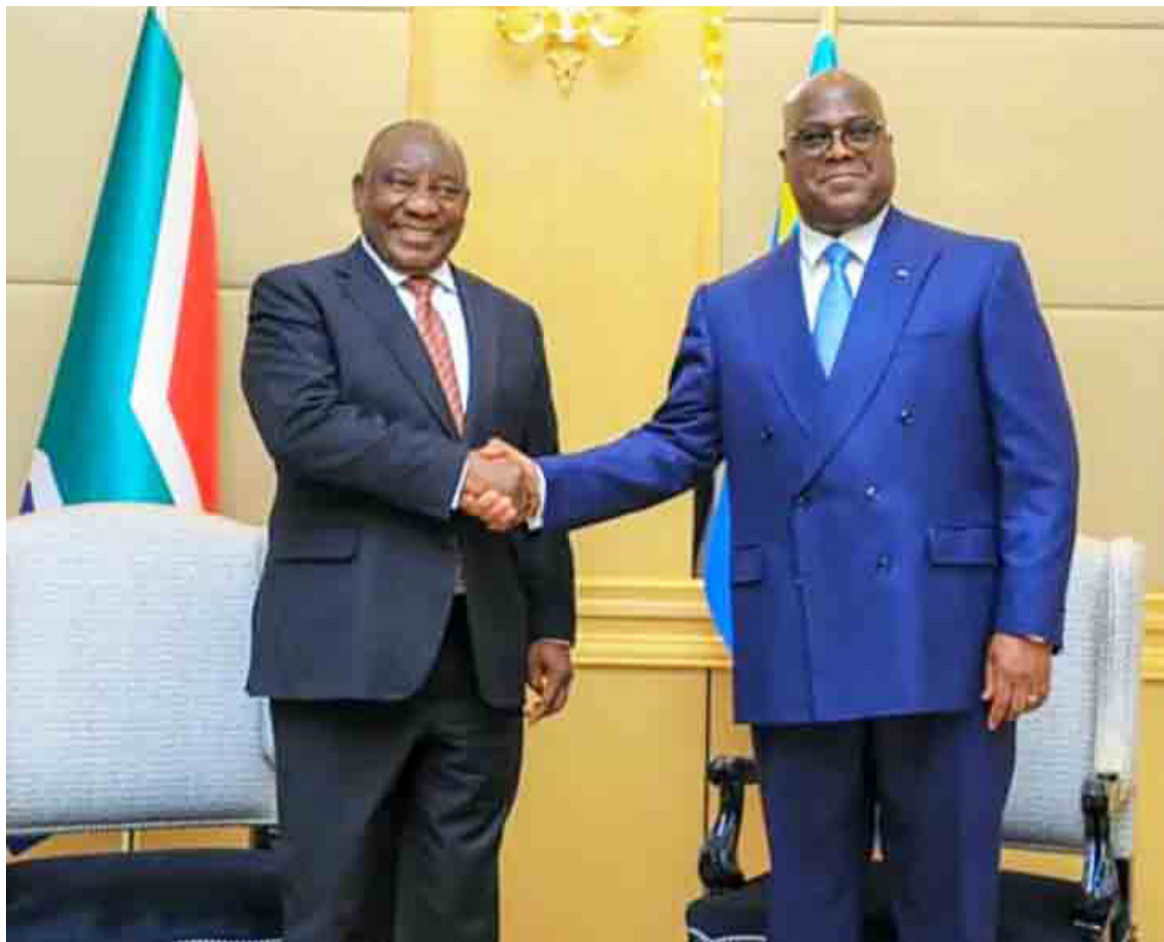
L'axe Pretoria-Kinshasa revitalisé

Le président Sud-Africain, Cyril Ramaphosa, a achevé le 6 juillet sa visite de travail à Kinshasa dont le principal objet était de raviver les relations bilatérales entre son pays et la République démocratique du Congo (RDC) tout en laissant une large place aussi à la coopération sécuritaire.

L'hôte du président Félix Tshisekedi est sans doute reparti satisfait d'avoir relancé l'axe Kinshasa-Pretoria, désormais requinqué avec des nouvelles perspectives. Les deux chefs d'État ont, en effet, convenu de veiller à la mise en œuvre de différents accords conclus entre leurs pays, à l'issue de la XII^e session de la Grande commission mixte RDC-Afrique du Sud. Parmi ces accords, il y a notamment la fabrication des batteries électriques grâce au lithium dont regorge la RDC et la matérialisation du projet Inga 3 pour résorber le déficit en électricité de leurs pays respectifs. Au terme de ce forum d'affaires RDC-Afrique du Sud, la société sud-africaine Guma Africa avait remis un don de trois cents engins agricoles à la RDC, en guise de soutien au Programme de développement local de cent quarante-cinq territoires. À cet effet, l'entreprise industrielle a annoncé l'arrivée prochaine de 5 900 autres engins de chantier pour la réhabilitation et la construction des routes en RDC.

Outre les questions sus-évoquées, les deux chefs d'État ont également abordé diverses autres touchant, entre autres, la sécurité, l'économie, les finances, la politique, les infrastructures, etc. Sur le volet de la libre circulation de biens et de personnes, base de la coopération bilatérale entre les deux pays, les passeports diplomatiques et de service congolais sont dorénavant exemptés de visas en Afrique du Sud et vice-versa. Les deux présidents ont, par ailleurs, mis une emphase particulière sur l'intégration continentale, convaincus des atouts dont regorge l'Afrique pour devenir une puissance économique et commerciale capable de rivaliser avec d'autres continents.

Alain Diasso



Les présidents Cyril Ramaphosa et Félix Tshisekedi

CRISE SÉCURITAIRE À L'EST

Aucune perspective de négociation avec le M23

La visite éclair du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, le 5 juillet à Kinshasa, a été mise à profit pour consolider la coopération bilatérale entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'Afrique du Sud. L'occasion a été donnée à Félix Tshisekedi et à son hôte de passer en revue les problèmes sécuritaires de la région avec, en filigrane, l'agression dont est victime la RDC de la part du Rwanda.

Après avoir fait l'objet d'un entretien en tête-à-tête, la question de l'agression de la RDC par le Rwanda via le M23 a été relancée lors du point de presse que les deux chefs d'État ont animé à la fin de leurs échanges. Selon le président sud-africain, il s'agit d'un conflit d'agression au niveau de la sous-région. «*La SADC et toutes les organisations sous-régionales doivent s'impliquer pour trouver un cadre de négociation*», a-t-il indiqué, avant de marteler sur un ton sévère : «*Nous, en tant que continent, n'avons pas besoin de conflit*».

Pour sa part, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, sans embages, a décliné toute offre de négociations avec le M23, bras séculier du Rwanda dans l'agression que subit la RDC. «*Il est de notoriété publique que le Rwanda soutient le M23 malgré ses dénégations et les différents rapports documentés d'experts des Nations unies ; ce pays vit de cette guerre d'agression de la RDC pour alimenter son économie*», a-t-il déclaré. Le chef de l'État congolais a ajouté que la stratégie du Rwanda consiste, d'un côté, à



«**La SADC et toutes les organisations sous-régionales doivent s'impliquer pour trouver un cadre de négociation**»

pousser la RDC à négocier avec le mouvement rebelle du M23, et, de l'autre, à créer une dissidence en réserve pour poursuivre avec une guerre de prédation vitale au bénéfice de son économie. Pour toutes ces raisons, a-t-il conclu, son pays ne peut pas négocier «avec des gens qui agissent par procuration».

Intervenant, par ailleurs, sur la question de la force sous régionale de la SADC, le président Félix Tshisekedi s'est montré optimiste quant à la capacité de ses troupes à donner des résultats probants sur le terrain des opérations. Dans les semaines à venir, on en saura plus aussi sur le projet de déploiement des troupes de la SADC, la communauté d'Afrique australe, dont font partie les deux pays. Un sommet de la troïka de l'organisation sous régionale est prévu sur la question mi-août. «*Pour l'instant, cette force reste en attente*», a affirmé Félix Tshisekedi, le temps de voir l'évolution de la force Est-africaine. «*Mais le jour où nous nous déciderons, nous adresserons notre quitus à la SADC qui pourra intervenir à tout moment*», a-t-il ajouté.

A.D.

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Godé Mpoyi éjecté de son fauteuil de président

Absent du pays pour des raisons médicales sur demande de son médecin traitant en Afrique du Sud, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK), Gode Mpoyi, a pu assister impuissant à sa déchéance de cet organe délibérant.

Les choses sont allées très vite le 7 juillet, lorsque les élus provinciaux ont pris la décision d'inscrire la motion de défiance contre Gode Mpoyi dans l'ordre du jour d'une session extraordinaire convoquée pour les besoins de la cause. Avant d'en arriver là, la plénière a pris acte de l'absence du président Gode Mpoyi en établissant un procès-verbal de carence en vue de permettre la poursuite des travaux, considérant que les droits de la défense ont été respectés.

Au cours de cette plénière conduite par le vice-président de l'APK, Francis Tshibalabala, la motion contre Gode Mpoyi a été passée au vote. Il en découle que sur les quarante-et-un députés provinciaux ayant voté, trente-quatre se sont prononcés pour sa déchéance, les six autres élus

s'étant abstenus. Les initiateurs de la motion, dont Désiré Mbonzi wa Mbonzi, reprochent à Godé Mpoyi l'atteinte à l'honneur des députés provinciaux, l'abus du pouvoir dans l'exercice de ses fonctions et la diffamation. Pour une certaine opinion, sa déchéance serait téléguidée par le chef de l'exécutif urbain, Gentiny Ngobila, qui aurait agi par l'entremise d'un député du Mouvement de libération du Congo. Notons que la dernière tentative de réconciliation entre les deux partenaires n'a hélas pas abouti. Ce qui fait dire à certains que le désormais ex-président de l'APK aurait été éjecté de son fauteuil pour sa franchise dans la dénonciation des méfaits de gestion au niveau de l'exécutif provincial de Kinshasa.

Alain Diasso



SANTÉ PUBLIQUE

Village Reach présente son drone pour le transport des vaccins

La journée portes ouvertes organisée récemment par Village Reach à son siège, dans la concession Safricas, à Kinshasa, a permis aux visiteurs de s'imprégner des différents projets et activités que mène cette organisation internationale, en appui au ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

L'organisation non gouvernementale internationale Village Reach a présenté au public son drone santé pour le transport des vaccins. Son directeur pays, Freddy Nkosi, a indiqué : « La particularité de la deuxième édition est la présentation de notre solution phare qui est le drone pour la santé », ajoutant : « Nous avons exposé le drone que nous utilisons dans la province de l'Equateur pour le transport des vaccins et autres produits de santé, y compris les échantillons de laboratoire en vue de contribuer à la couverture santé universelle ». Il y a aussi, a-t-il poursuivi, l'exposition de l'académie drone, qui est une première en Afrique centrale, en partenariat avec l'Institut national de préparation professionnelle. Cette académie ouvrira ses portes au début du mois d'août prochain.

Freddy Nkosi a, en outre, fait savoir que Village Reach a vu le jour depuis 2000 et totalise aujourd'hui 23 ans. « En République démocratique du Congo (RDC), nous sommes présents depuis 2017 et pour nous, l'organisation de cette journée porte ouverte est une deuxième édition parce que l'année dernière, nous avons organisé notre première édition », a-t-il souligné.

Saluant l'initiative prise par cette organisation de communier avec son public à travers la journée porte ouverte, l'ambassadeur de la Suisse, Chaspo Sarott, n'a pas caché sa satisfaction au regard du travail qu'elle abat pour répondre aux problèmes sanitaires de la population congolaise. « Je suis impression-



Une vue des stands Adiac

né de voir le travail que Village Reach fait. Nous connaissons tous que la RDC est un pays immense avec beaucoup de zones reculées. En plus, le pays fait face aux grands défis, notamment logistiques et de communication. Dans cette exposition, j'ai pu voir comment Village Reach fait son travail, comment

il peut alimenter les Fosa depuis les chefs-lieux et aussi amener l'échantillon dans peu de temps dans les chefs-lieux de provinces ensuite à Kinshasa », a-t-il témoigné.

Afin de permettre au public de comprendre ce que fait cette organisation non gouvernementale internationale, les organisateurs de

la journée porte ouverte ont érigé plusieurs stands qui ont refusé du monde. Il y a eu, entre autres, des stands de la coordination et plaider des investissements dans la chaîne d'approvisionnement. Ceci aidera le gouvernement et ses partenaires à se mettre ensemble en vue de coordonner les interventions. Le public a également visité

le stand d'engagement du secteur privé. Ici, il sera question d'intégrer les distributeurs privés locatifs dans le système national des médicaments essentiels en vue d'en assurer la distribution. Le dernier stand a été celui de l'optimisation du système de transport de qualité des échantillons polio. Il s'est agi de prélever les échantillons des communautés au niveau provincial lié au polio pour les transférer au Laboratoire national de l'INRB pour analyse, tout en respectant les normes édictées par l'Organisation mondiale de la santé. Le public venu en masse a afflué dans tous les stands où des explications claires ont été fournies par des exposants. Le rendez-vous pour la troisième édition est pris pour l'année prochaine.

Blandine Lusimana

« ...Nous connaissons tous que la RDC est un pays immense avec beaucoup de zones reculées. En plus, le pays fait face aux grands défis, notamment logistiques et de communication. Dans cette exposition, j'ai pu voir comment Village Reach fait son travail, comment il peut alimenter les Fosa depuis les chefs-lieux et aussi amener l'échantillon dans peu de temps dans les chefs-lieux de provinces ensuite à Kinshasa »

COUPE DU MONDE FEMININE DE HANDBALL

Le Congo sait à quoi s'en tenir

Les Diables rouges seniors dames du Congo connaissent déjà leurs adversaires à l'issue du tirage au sort de la 26^e édition de la Coupe du monde de handball qui se déroulera du 29 novembre au 17 décembre, au Danemark.

Trente-deux sélections réparties dans huit poules de quatre convoitent le prestigieux trophée. Le Congo est placé dans le groupe H avec pour adversaires les Pays-Bas ayant déjà participé à treize sur les vingt cinq dernières éditions et pour meilleur résultat, la quatrième place ; la République Tchèque, six participations avec meilleur résultat la huitième place; et l'Argentine, 16^e au mondial 2019. Les Diables rouges ont pour meilleure performance la douzième place obtenue en 1982.

Dans cette compétition, les Congolaises, troisièmes de la dernière Coupe d'Afrique des nations, ambitionnent faire mieux que lors de la dernière édition au cours de laquelle elles étaient les seules Africaines à atteindre le tournoi principal, c'est-à-dire le deuxième tour. Malheureusement dans ce tour décisif, il y avait une classe d'écart avec les autres concurrentes. Le Congo s'était contenté de la dernière place du groupe.

Pour une deuxième participation consécutive, elles ont des arguments à faire valoir, à condi-



Les Diables rouges seniors dames de handball vont disputer l'édition mondiale pour la deuxième fois consécutive après 2021/DR

tion d'assurer une bonne préparation digne de compétition de haut niveau. En 2021, le Congo se retrouvait dans la même poule avec le Danemark, la Corée du Sud et la Tunisie.

Le Sénégal, l'autre représentant africain, est logé dans le groupe A avec la Suède, la Croatie et la Chine. Le groupe B est composé de Monténégro, la Hongrie et le Paraguay. L'Angola partage le

groupe D avec la France, la Slovenie et l'Islande. La Norvège, la République de Corée et Groenland. Le groupe E comprend le Danemark, la Roumanie, la Serbie et le Chili. Le groupe F mettra aux prises l'Allemagne, la Pologne, le Japon et l'Iran. Le groupe G est composé du Brésil, de l'Espagne, de l'Ukraine et du Kazakhstan.

James Golden Eloué

FATSHI CUP

Le Gabon remporte la première édition

La première édition du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), organisée par le gouvernement de la République démocratique du Congo, s'est achevée, le 7 juillet, par le sacre des Panthères du Gabon.

Deux victoires et un nul, les Gabonais ont survolé la compétition. Ils ont validé leur consécration en gagnant, le 7 juillet, au stade des Martyrs, à Kinshasa, les Fauves du Bas Oubangui de la République centrafricaine, 2-0, profitant ainsi du faux pas des Diables rouges dans le derby du fleuve (1-2 devant Léopards) pour occuper la première place avec neuf points, huit buts marqués contre cinq encaissés.

Les Léopards occupent la deuxième place avec six points, six buts marqués contre cinq encaissés. Le Congo termine à la troisième place avec quatre points, cinq buts marqués contre quatre encaissés. Et la Centrafrique termine la compétition avec zéro point, aucun but marqué contre cinq encaissés.

Le tournoi, rappelons-le, organisé pour préparer les Jeux de la Francophonie de Kinshasa prévus du 28 juillet au 6 août, a regroupé quatre sélections au lieu de six. Le Cameroun et le Tchad ont manqué à l'appel.

J.G.E.

ARTS MARTIAUX

La Fécoju-Da échange avec la FIJ

Dans la foulée de l'organisation du 5 au 8 juillet, à Kinshasa, du tournoi international de judo, le représentant Afrique à la Fédération internationale de judo (FIJ), Michel Huet, a échangé avec la délégation congolaise sur plusieurs sujets.

La partie congolaise composée des représentants du ministère des Sports, du Comité national olympique et sportif congolais, de l'ambassade du Congo en République démocratique du Congo ainsi que du président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da) et des membres du bureau exécutif, a dévoilé son ambition d'approfondir ses relations avec l'instance suprême de judo. Déterminée à promouvoir et développer ce sport sur l'étendue du territoire national, la Fécoju-Da souhaite garantir la participation des athlètes congolais lors des compétitions internationales et maintenir une bonne collaboration avec la Fij.

A en croire un membre de la Fécoju-Da, leur interlocuteur a salué le dynamisme et la volonté de cette structure de travailler et de valoriser le judo dans son ensemble. « Nous sortons d'une séance de travail avec le représentant Afrique de la Fédération internationale de judo. Nous avons parlé amicalement et tout va bon train. Les représentants de notre État ont fait l'état des lieux et M. Huet a loué nos efforts. Nous sommes obligés de travailler avec la FIJ », a lancé ce membre de la Fécoju-Da, au sortir de la réunion.

Rude Ngoma

EN VENTE

Matière de lenteur
RECUEIL DE POÉSIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots éternels, des mots chevilles qui me situent en langage intermédiaire entre deux pays s'agrippant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grand pas le tonnerre pendant l'hiver de qui les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contain sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bontemps-Sambou" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Le droit des marchés publics dans les états membres de la CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Laurent Tongo

ESSAI

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

Omer MASSEM

POÈMES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Code des Hydrocarbures du Congo

Roland BEMBELLY

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Roch Cyriaque GALEBAYI

Préface du Dr Théophile OBENGA

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Jacques N'GOULOU

Préface de Jean-Jacques BOUYA, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et des Grandes Terres

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Noëilly Galoy

Édiivre

L'université de la forêt

Avec les Pygmées Akas

Sorel Et...

NOUVELLES TERRES

Le droit de l'urbanisme au Congo

Rigobert Sabin BANZANI

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

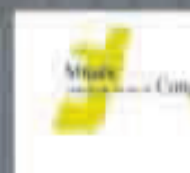
Pierrick MOUNDOUOU



ASSOCIATION BANTU CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE

GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Organise




TOKUTANA

EXPO


Exposition Collective
des artistes peintres de Brazzaville

THEME:

*De l'identité à la
renaissance de nos cultures*

 Du 14 juillet au 13 Aout 2023

VERNISSAGE LE VENDREDI 14 JUILLET

 **Musée Galerie du Bassin du congo (Les Dépêches de Brazzaville)**

 **16H** Entrée : Gratuite



 +242 064233244 / +242 050004345 / +242 066667065

ELIMINATOIRES CAN FÉMININE 2024

Le Congo affronte la Guinée-Bissau au premier tour

La Confédération africaine de football a procédé, le 6 juillet à Rabat, au Maroc, au tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine Maroc 2024.

Les Diables rouges dames seront reçues, le 18 septembre, au premier tour par la Guinée-Bissau avant le match retour prévu le 26 septembre à domicile. En cas de succès, les Congolaises défieront le vainqueur du match Tunisie-Niger au deuxième tour, le 27 novembre et le 5 décembre.

Lors de ce premier tour, le Sénégal affrontera le Mozambique. L'Égypte jouera contre le Soudan du Sud. La République centrafricaine sera aux prises au Mali. La Guinée croisera l'Iles Maurice. Le Nigeria recevra Sao Tomé-et-Principe. Le Cap-Vert affrontera le Liberia. L'Ouganda



Les Diables rouges dames connaissent leurs adversaires/Adiac

accueillera l'Algérie. Le Burundi croisera l'Éthiopie. La Guinée équatoriale accueillera la Libye. La République démocratique du

Congo recevra le Bénin. La Côte d'Ivoire sera aux prises à la Tanzanie. Le Djibouti jouera contre le Togo. Le Rwanda affron-

tera le Ghana. La Gambie accueillera la Namibie. Le Cameroun affrontera le Kenya. Le Gabon sera aux prises au Botswana. La

Tunisie recevra le Niger. L'Angola croisera le Soudan et l'Éswatini jouera contre le Burkina Faso.

James Golden Eloué

HUMEUR

Quand la famille et l'école démissionnent de leur devoir !

La démission des parents ou de l'école de leurs responsabilités d'éduquer les enfants se fait remarquer par le comportement de ces derniers ces temps-ci. L'éducation de l'enfant commence dans son cercle familial avant que l'école ne prenne le relais, même si la rue vient souvent mettre du grain de sable. Mais c'est le contraire que nous vivons aujourd'hui. Que ce soit la famille ou l'école, ces deux cadres sociaux de socialisation ont totalement démissionné perdant leur autorité sur l'éducation des enfants.

Comment comprendre qu'un enfant qui à la maison se fait le plus conscient prenne des attitudes d'un véritable monstre social lorsqu'il devient dans un autre milieu ? Les enfants scolarisés surtout ont réussi à tromper la vigilance des parents à cause de leur débonnairerie. C'est difficile aujourd'hui de voir un enfant prendre le chemin de l'école seul, sans ses mauvais amis qui ont par devers eux des sacs fourre-tout. Le contenu n'est jamais connu des parents et c'est là où le bât blesse. Pire encore, certains parents acceptent que leurs enfants leur donnent des directives, imposant les montants qu'ils doivent recevoir en allant à l'école. Quelle audace ! Pitié pour des parents qui acceptent de tels agissements.

A l'école, il n'y a plus de contrôle à l'entrée. Le surveillant est là pour la bonne forme, devenu l'ami de ces nombreux élèves qui n'hésitent plus à l'appeler par des petits noms qu'ils lui collent chaque jour qui passe. Encore que d'autres vont jusqu'à lui glisser de l'argent pour leur laisser libre cours.

Comment comprendre qu'après le déroulement des épreuves du Brevet d'études du premier cycle, des enfants ont créé de l'agitation dans de nombreuses artères de nos villes, envahissant des débits de boisson en tenue scolaire pour s'engouffrer d'alcool au su et au vu des responsables de certains de leurs établissements scolaires et même devant des parents et la force de l'ordre ? Quel type d'enfants avons-nous maintenant ?

Il est temps que la famille et l'école se réveillent, sinon, on est plus loin d'atteindre le point de non-retour. Les autorités en charge des questions éducatives doivent prendre des mesures coercitives pour mettre fin à ce genre de comportement. Les vacances doivent être mises à profit pour réfléchir à la stratégie adoptée. La délocalisation de certains établissements, en l'occurrence les lycées Poaty-Bernard et Victor-Augagneur, dans la ville de Pointe-Noire, est à envisager sérieusement.

Agissons vite. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONGO-KENYA

Dix-huit accords de coopération signés à Brazzaville

Le séjour de travail du président kényan, William Ruto, a été ponctué, le 8 juillet, à Brazzaville par la signature de dix-huit protocoles d'accords portant, entre autres, sur l'exemption des visas entre le Congo et le Kenya, le développement du tourisme et de l'agriculture ainsi que les transports.

Les dix-huit instruments juridiques qui visent à consolider davantage les liens de coopération entre le Congo et le Kenya ont été paraphés en présence du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, et de son homologue kényan, William Ruto, qui a séjourné au Congo du 7 au 9 juillet. Parmi les documents signés, il y a quatorze mémorandums d'entente et quatre protocoles d'accords. Il s'agit, entre autres, du protocole d'accord relatif à l'exemption de visa pour les passeports diplomatiques, de service et ordinaire; les mémorandums d'entente sur la coopération dans le domaine du tourisme ; sur la coopération en matière de la gestion durable des forêts et de développement. Il y a aussi le protocole d'accord et de coopération entre le ministère des Industries minières et de la Géologie de la République du Congo et le ministère des Mines de la République du Kenya dans les domaines des mines et de la géologie ; le mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de la communication et des médias. Saluant la visite d'Etat de son homologue, le président Denis Sassou N'Guesso a rappelé que la signature de dix-huit accords était une première dans les relations bilatérales entre les deux pays. « Je crois qu'ils concrétisent-là la volonté politique que le président Ruto et moi-même avions déjà exprimée. Nous avons la ferme volonté de développer tous les domaines de la coopération entre nos deux pays. Nous avons réaffirmé, au cours du tête-à-tête, une ferme volonté. Ces accords que nous venons de signer ne seront pas des documents de tiroir; ils doivent être exécutés et nous allons suivre leur exécution

», a déclaré le chef de l'Etat congolais en conférence de presse ayant suivi la signature des accords. Selon Denis Sassou N'Guesso, le Congo va profiter de la riche expérience du Kenya dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, du tourisme et dans bien d'autres secteurs. Pour lui, la mise en œuvre de la Zone de libre échange continentale africaine devrait prendre corps afin de faciliter les échanges intra-africains. « Il est évident qu'il

y a encore de nombreux obstacles à surmonter; le manque, par exemple, d'infrastructures de transport en Afrique est un point de blocage très important... Nous devons prendre sérieusement à bras le corps ce problème de la mise en place des infrastructures de base, de transports et de télécommunications », a poursuivi le président congolais. Il a, par ailleurs, annoncé leur ferme volonté de réaliser une route qui partira du

Kenya à la République démocratique du Congo en passant par l'Ouganda jusqu'à Kisangani et le fleuve.

Parler d'une seule voix à la prochaine COP

Le président de la République du Kenya, William Ruto, s'est également, de son côté, félicité de la signature de ces accords dont certains ouvrent la porte à la formation des jeunes. « Ces accords visent à consolider les relations

entre le Congo et le Kenya. Il y a un accord qui est signé pour permettre aux institutions des deux pays de travailler en vue de la formation des jeunes. C'est aussi une manière de nous assurer de la formation de la jeunesse », a-t-il laissé entendre.

William Ruto qui s'est adressé le 7 juillet devant le Parlement réuni en congrès a invité les pays africains à parler d'une seule et unique voix sur les questions de changements climatiques pour que l'Afrique participe activement aux négociations comme un acteur à part entière. D'après lui, l'Afrique qui ne produit que 4% des émissions de gaz à effet de serre est victime des conséquences des changements climatiques.

Pour faire face aux effets des changements climatiques, le Kenya a lancé une campagne de planting de 15 milliards d'arbres dans dix ans, soit 1,5 milliard chaque année. « Nous subissons les effets des changements climatiques, il faudrait que nous puissions nous engager dans le planting des arbres et la protection de l'environnement. Chaque Kényan doit planter au minimum 100 arbres par année ; nous allons même dépasser l'objectif de 15 milliards d'arbres », a-t-il déclaré en conférence de presse. Le président kényan qui participera au sommet des trois bassins du monde, prévu en octobre à Brazzaville, a invité son homologue congolais au sommet de l'Union africaine sur le climat qui se tiendra en septembre prochain à Nairobi. Deux occasions pour les chefs d'Etat d'harmoniser leurs idées dans la perspective de la COP 28 où l'Afrique devra parler d'une seule voix.

Parfait Wilfried Douniama

ACCORDS SIGNÉS ENTRE LE CONGO ET LE KENYA

Au terme de négociations consensuelles et fructueuses, les deux parties ont finalisé et paraphé les accords, protocoles, mémorandums d'entente et plan d'action énumérés ci-après:

- 1.- Mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République du Kenya et le gouvernement de la République du Congo sur la coopération dans le secteur du pétrole et du gaz ;
- 2.- Mémorandum d'entente entre la République du Congo et la République du Kenya dans les domaines de l'enseignement technique et la formation professionnelle ;
- 3.- Mémorandum d'entente entre l'Ecole nationale d'administration et de magistrature et l'Ecole gouvernementale du Kenya ;
- 4.- Mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République du Kenya et le gouvernement de la République du Congo sur la coopération bilatérale dans l'agriculture et l'élevage ;
- 5.- Mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République du Kenya et le gouvernement de la République du Congo sur la coopération dans le domaine du tourisme ;
- 6.- Mémorandum d'entente entre la République du Congo et la République du Kenya sur la coopération en matière de la gestion durable des forêts et de développement ;
- 7.- Mémorandum d'entente entre le ministère des Affaires étrangères et de la Diaspora de la République du Kenya et le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Congo sur les consultations politiques ;
- 8.- Mémorandum d'Entente sur la coopération mutuelle entre l'Académie des services extérieurs du ministère des Affaires étrangères et de la Diaspora de la République du Kenya et le ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger de la République du Congo ;
- 9.- Mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République du Kenya sur la coopération dans le domaine des petites et moyennes entreprises ;
- 10.- Mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République du Kenya sur la coopération dans le domaine de l'artisanat ;
- 11.- Protocole d'accord et de coopération entre le ministère des Industries minières et de la Géologie de la République du Congo et le ministère des Mines de la République du Kenya dans les domaines des mines et de la géologie ;
- 12.- Mémorandum d'entente de coopération entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République du Kenya dans le domaine de la communication et des médias ;
- 13.- Mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République du Kenya dans les domaines des postes, des télécommunications et de l'économie numérique ;
- 14.- Protocole d'accord relatif à l'exemption de visa pour les passeports diplomatique, de service et ordinaire ;
- 15.- Accord entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République du Kenya sur la promotion des coopératives ;
- 16.- Mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- 17.- Protocole d'accord entre le gouvernement de la République du Kenya et le gouvernement de la République du Congo pour la coopération dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire ;
- 18.- Mémorandum d'entente dans le domaine des sports.

RÉFLEXION

Prévenir le désordre

Ce qui se passe actuellement en France et qui menace de s'étendre rapidement à l'ensemble des démocraties européennes doit être observé avec la plus grande attention par toutes les nations du globe. Ceci pour la simple et bonne raison que les causes réelles de ce désordre social sont perceptibles sur tous les continents et peuvent, par conséquent, déboucher un jour ou l'autre sur des tensions internes dans tous les pays sous toutes les latitudes.

Expliquons-nous sur ce sujet très stratégique.

Les émeutes plus ou moins larvées qui frappent de nombreuses grandes villes françaises et que l'Etat ne sait manifestement pas gérer résultent de phénomènes sociaux de grande ampleur que l'on peut ainsi résumer en quelques mots : l'extension vers les jeunes générations – dix-quinze ans – des multiples problèmes que posent à la société moderne les difficultés économiques et financières du

temps présent, l'instabilité croissante des couples humains dont beaucoup se délitent au fil du temps, la faiblesse des institutions locales qui se trouvent confrontées aux problèmes quasiment insolubles générés par l'extension quelque peu anarchique de leurs cités, l'emploi parfois mal adapté de la force publique aux actions de groupuscules qui profitent des manifestations pour se livrer au pillage des commerces, etc. etc...

Prévisibles depuis longtemps, ces problèmes ont pris tout au long des derniers mois, dans l'Hexagone, une ampleur que personne n'avait imaginée, ceci à cause pour une large part de l'anarchie que génère le développement des réseaux sociaux rendu lui-même possible par la généralisation à l'échelle planétaire des nouvelles techniques de la communication. Et comme les administrations nationales ou locales n'ont pas su anticiper l'incivilité que ce vaste mouvement provoquerait inévitablement au sein des jeunes

générations, les autorités chargées d'assurer la paix sociale et de lutter contre les dérives prévisibles se sont trouvées dépassées par les événements dont les grands médias rendent compte très logiquement.

Ne nous faisons aucune illusion : ce qui se passe actuellement en France se passera demain partout dans le monde, y compris dans les pays comme la Chine, les Etats-Unis, la Russie, l'Inde où le pouvoir central dispose de puissants moyens d'action afin de lutter contre l'anarchie. Ceci pour la simple raison que les nouvelles technologies donnent de puissants moyens d'action aux tenants du désordre social.

Mieux vaut s'en convaincre tant qu'il en est temps et mettre en place les dispositifs sociaux et sécuritaires qui permettront d'anticiper le désordre interne, donc de protéger la paix sociale.

Jean-Paul Pigasse